

AVIS PUBLIC

Édition du 21 octobre 2023

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1248-2023

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 5 septembre 2023, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 1248-2023 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin d'autoriser les habitations multifamiliales de 20 logements dans la zone FI10C, d'autoriser les habitations multifamiliales « R4+ », de revoir les normes d'implantations ainsi que les normes relatives au nombre de cases de stationnement dans la zone FI14C et de changer la vocation de la zone résidentielle FG05R en zone industrielle, initialement adopté sous les projets de règlement numéros PP21-2023 et SP21-2023 ».
2. Qu'aucune demande de participation à un référendum quant à l'adoption dudit règlement n'a été reçue dans les délais impartis par la loi et il est donc approuvé par les personnes habiles à voter.
3. Que ledit règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité au schéma d'aménagement, émis par la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, en date du 16 octobre 2023.
4. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
5. Que ledit règlement entre en vigueur, selon la loi, le 16 octobre 2023.

Donné à Granby, ce 20 octobre 2023.

La greffière adjointe,

M^e Joannie Meunier